Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 61 (1973)

Heft: 12

Artikel: Mme. May Voucher en Finlande : coopération et sécurité européennes

Autor: M.C. / May Voucher

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273535

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA FEMME EN GRANDE-BRETAGNE

des propositions du Parti Travailliste COOPÉRATION ET SÉCURITÉ EUROPÉENNES

En Grande-Bretagne comme ailleurs, les femmes se regroupent pour promou-voir un meilleur traitement à l'égard des femmes. Le Parti Travailliste a ré-cemment publié une brochure intitulée "Discrémination vis-à-vis des femmes". Il nous a semblé intéressant d'en traduire les propositions, formulées par le groupe rapporteur, ne serait-ee que pour se rendre compte qu'il n'est plus vrai, de nos jours, que "Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà" (Pascal, regroupe rapporteur, n de nos jours, que " prenant Montaigne).

1. Il faudrait rendre illégale la dis-crimination fondée sur le sexe, et créer une agence indépendante de mise en application. Cette agence de-vrait prendre la forme soit d'un Bureau des relations raciales, plus limité et dénommé de façon appropriée, soit d'un Bureau contre la discrimination, séparé des rouages de l'administra-tion des relations raciales.

2. Les départements du Gouverne-ment et les autorités publiques de-vraient avoir l'obligation d'introutier la clause de «non-discrimination» dans leurs contrats. Une semblable recommandation a été adressée par le Bureau des relations raciales dans son domaine, dernièrement. domaine, dernièrement.

domaine, dermerement.

3. Les cours scolaires devraient être élargis afin de réduire la distinction entre garçons et filles et d'étendre les possibilités pour chacun de suivre sa vocation. A savoir, cours ménagers aussi pour les garçons, et travaux manuels aussi pour les filles.

4. Il faudrait revoir les subven-tions accordées aux femmes étudiantes mariées qui suivent des cours de degré élevé ou d'enseignante. Cette sub-vention est accordée à toute étudiante, mais réduite pour les femmes mariées à une somme qui ne lui permet pas de paver une sande d'enfants ou une payer une garde d'enfants ou une femme de ménage.

5. Les fonctions des Centres d'instrucdu Gouvernement devraient être tion du Gouvernement devraient etre élargies pour, non seulement recy-cler des travailleurs chômeurs dans leur profession, mais aussi pour les femmes d'un certain âge désireuses de rentrer dans le marché du travail.

6. Un ou plusieurs jours de relâ-he devraient être obligatoires.

7. Les bureaux de formation indus-7. Les bureaux de formation indus-trielle devraient être obligés de pra-tiquer une discrimination positive fa-vorable aux femmes, en produisant, à des dates régulières, le degré de for-mation des hommes et des femmes, séparément.

8 La section 9 de l'« Equal Pay Act de 1970 devrait être mise en œuvre de façon à assurer l'égalité des salaires à la fin de l'année 1975. (Heureuses Anglaises...)

Anglaises...)

9. La circulaire du Département de l'éducation 8/60 (elle interdit aux autorités locales de pratiquer toute expansion de garderies d'enfants) devrait être retirée. Il faudrait en revanche étendre les dispositions en faveur des enfants d'âge pré-scoliure, par le biais du Programme d'aide urbain

10. Il devrait y avoir un planning familial libre et compréhensif faisant partie du service national de la santé.

11. Les besoins de la mère dépenante et des enfants devraient être mieux reconnus en augmentant les allocations familiales, y compris une allocation substantielle pour le premier enfant. Les allocations familiales devraient être payées à la mère ou, si le couple est séparé, à celui des parents qui soccupe des enfants. rents qui s'occupe des enfants.

12. Les subventions et allocations de maternité devraient être payées à toutes les mères, quelles que furent leurs contributions, et qu'elles soient mariées ou non. Le congé de maternité ne devrait pas constituer une inter-ruption de l'emploi continu.

12. Les veuves, divorcées, femmes 12. Les veuves, divorcées, femmes légalement séparées de leurs maris ou non mariées devraient toucher une allocation de six mois après la naissance pour leur permettre de se remettre sur pied. La même allocation devrait être accordée à un père qui doit renoncer à son travail pour s'occuper de ses enfants en cas de semblable urgence. blable urgence.

13. Une allocation de parent unique devrait être payée à toutes les mè-tres veuves, non entretenues, divorceés et non mariées pour chaque enfant dépendant. Cette allocation devrait être accordée aux pères dans la même po-

15. Les conditions de retraite devraient être identiques pour l'homme et pour la femme. Tous les deux devraient pouvoir se retirer n'importe quand, entre 60 et 70 ans, avec les ajustements appropriés sur leur pen-

16. La taxation séparée des salaires des couples mariés devrait être éten-due afin de couvrir la totalité de leurs revenus. (Encore une fois, heureuses Anglaises...)

17. On devrait donner aux femmes droit, tout comme à leurs de réclamer la perception de la taxe en faveur des enfants dépendants, sous réserve de prouver qu'elles en ont la garde.

18. Le principe de co-copropriété de vrait être introduit dans le droit de la famille.

19. Le droit conjugal devrait être amendé dans le sens du renforcement du droit de chaque femme d'occuper le domicile conjugal et d'utiliser et de jouir des biens fondamentaux du ménage.

20. Les deux parents devraient par-tager à égalité la garde et les soins envers les enfants.

21. Les critères de nomination aux Bureaux publics devraient être élargis en tenant plus compte de l'intérêt des consommateurs, que les femmes peuvent bien représenter.

Ces propositions sont suivies de ta-Ces propositions sont suivies de ta-bleaux intéressants. C'est ainsi qu'on apprend qu'il y a 698 000 étudiantes sur 1 760 000, soit le 40 %. La proportion des salariés à plein-temps gágnant un salaire hebdoma-daire de moins de 16 livres (environ

160 francs) en avril 1971 est la sui-

Ouvriers âgés de 21 ans et plus : 6,3 %

Ouvrières âgées de 18 ans et plus : 67 % Employés âgés de 21 ans et plus :

Employées âgées de 18 ans et plus : 37,9 %. Enfin, le Parlament élu en 1970 ne

compte que 26 femmes. Il n'y avait que 99 candidates...

Mme. May Voucher en Finlande

Réunies à Dipoli, en Finlande, des représentantes des organisations féminines de toute l'Europe ont participé à un congres sur la coopération et la sécurité européennes. Déléguée par l'Alliance, la voyageuse Mine May Vaucher, membre du comité, fut donc en Finlande du 10 au 12 août. Elle en a rapporté une documentation passionnante, notamment des chiffres intéressants sur le cha-" travail et société ".



Trois thèmes à cette conférence : - Famille et éducation ; - Société et travail ;

Coopération et sécurité européennes et responsabilité européenne pour le développement dans le monde.

En URSS

En Union soviétique, rapporta Mme Valentina Nikolajeva-Tereshkova, présidente du Comité soviétique des fem-

valentina Nikolajeva-Tereshkova, presidente du Comité soviétique des femmes, la participation des femmes à la vie publique est un fait. Ainsi, il y a 463 députées au Soviet Supréme (31 % de l'assemblée), près de 50 % des responsables locaux sont des femmes, et elles se trouvent aussi en forte proportion dans les cours du peuple et dans les syndicats. Cette intense participation des femmes à la vie publique est rendue possible par leur activité croissante dans la vie économique. Elles y trouvent, certes, leur épanouissement, mais elles y sont aussi indispensables pour l'économie du pays. Le travail, chez nous, dit Mme Nikolajeva — est la seule source de bien-être. Toute la société et chacun de ses membres ont intérêt au travail des femmes. On trouve ainsi le 96,5% des femmes physiquement aptes à travailler qui sont engagées dans la production

mes physiquement aptes à travailler qui sont engagées dans la production sociale. Le 51 % des travailleurs et des employés sont des femmes, le 39 % des scientifiques aussi, ce qui démontre que tous les travaux sont accessibles aux femmes. De même que l'éduca-

on. Il n'en reste pas moins quelques roblèmes : une orientation profession-elle rationnelle des femmes pour riter la féminisation excessive de quelques professions; un équipement de crèches et garderies d'enfants suf-fisant: 10 millions de places ont été créées, mais ce n'est déjà plus suffi-

Mme Nikolajeva conclut en affir-mant que la réalisation de l'égalité

hommes et des femmes appartient à l'Etat. C'est lui qui doit créer les conditions nécessaires à cette égalité.

70 % des manœuvres...

Mlle Jeanne H. Chaton, ex-prési-ente de la Fédération internationale dente de la Fédération internationale des femmes universitaires, parla en-suite des conditions de travail des

En 1970, en Occident, le quart de la

Em 1970, en Occident, le quart de la main-d'œuvre féminine se trouve dans le secteur industriel : elle représente le 70 % des manœuvres et des ouvriers spécialisés...

L'inégalité des salaires est manifeste dans le secteur privé. Les employeurs la justifient par la faible qualification professionnelle féminine, l'interdiction du travail de nuit, les heures de travail moins nompreises, l'absentéisme féminin, la protection de la maternité, etc.

Alors qu'il est statistiquement prouvé que, plus la femme s'élève dans la hiérarchie, plus elle participe aux responsabilités de l'entreprise, plus la durée et la continuité de sa vie professionnelle se rapprochent de celle des hommes.

Hôpitaux psychiatriques

Honitaux psychiatriques

Lors de la séance consacrée à la
coopération et la sécurité européennes, Lady White, membre de la Chambre des Lords, parla très franchement
des obstacles mis à la coopération par
l'absence de libertés dans les pays de
l'Est, la doctrine de la souveraineté
limitée et les hôpitaux psychiatriques
pour intellectuels récalcitrants.

Nations-Unies

Nations-Unies
Assistante du secrétaire général des
Nations-Unies, Mme Helvi Sipilă fit
part de statistiques de l'ONU'.

Sur 800 millions d'illettrés, il y a
60 % de femmes.

60 % de femmes.

Les femmes actives rémunérées représentent le 20 à 30 % de la population féminine européenne.

Le statut de la femme, en droit privé, n'est pas celui de l'homme dans la plupart des pays.

Peu de femmes dans la politique. Cette discrimination est un obstacle à l'égalifé des Droits de l'homme, mais aussi au développement économique et social. Alors que, selon un rapport des Nations Unies, il existe une relation très étroite entre le degré d'éducation de la mère et la grandeur de sa famille. de sa famille.

La femme doit donc accéder à la vie économique comme à la vie publique pour promouvoir une politique de sécurité. M. C.

contrist as la tegacion

Genève, 8 novembre 1973

Depuis bien des années, je suis abon-née à « Femmes Suisses » et je m'in-téresse à ce journal car il m'apprend beaucoup; mais, comme certaines de beaucoup; mais, comme certaines de vos correspondantes, je suis un peu lasse de ces mots de droit, d'émanci-pation et d'égalité. Qu'on le veuille ou pas, l'homme et la femme sont dif-férents l'un de l'autre et ce serait bien ennuyeux si tout le monde était sem-blable.

blable.

Personnellement, j'ai élevé une grande famille. Devenue veuve avec encore quatre enfants mineurs, j'ai travaillé pour finir de les élever. J'ai désiré le droit de vote et lutté pour cela dans mon milleu. Maintenant que je suis grand-mère, j'ai autour de moi des ieunes couples dont les vies et des des jeunes couples, dont les vies et les idées sont très différentes les unes des autres. J'aime parler avec eux, même si je ne partage pas toujours leurs points de vue et ils m'apprennent

J'ai une grande vision de notre responsabilité féminine; j'ai la certi-tude que la femme a un rôle à jouer, qu'elle soit dans une profession, dans la vie politique ou chez elle.

la vie politique ou chez elle.

De nos jours, la notion de service
disparaît pour être remplacée par celle
de profit, de droit. C'est pourquoi j'ai
in grand respect pour une mère qui
renonce au travail rémunérateur pour
s'occuper de sa famille, sans les facilités matérielles que l'argent lui aurait procurées. C'est un service graruit qu'elle accomplit, qui apporte par
lui-même la satisfaction, car le don
du cœur ne s'achète ni ne se vend.

Est-ce que vos lectrices ne seraient

Est-ce que vos lectrices ne seraient pas intéressées par certains problèmes concernant notre pays, par exemple la question des ouvriers étrangers, l'aide aux pays en voie de développement, sa place en Europe et dans le monde.

Certainement, votre Comité de rédaction a un très gros travail à fourdaction a un très gros travail à four-nir, et cela peut peut-être vous encou-rager de savoir ce que les femmes en pensent, même si leur accord n'est pas complet avec toutes vos idées, mais il y a beaucoup de variétés de pensée dans la vie des « Femmes suis-Veuillez recevoir, Mesdames,

cette lettre mes meilleures salutations.

Marthe Motty

Madame,

(...) Laissez-moi donc vous dire d'emblée que votre missive du 8 courant, venant d'une de ces aînées auxquelles les femmes d'aujourd'hui doinent tant les jemmes d'aujourd'hui doivent lant (à commencer par le droit de vote!), m'a beaucoup touchée. J'ajouterai que «Femmes suisses » ne peut que se réjour de telles marques d'intérêt et de confiance.

Permettez-moi dès lors d'u répondre. succinctement, en évoquant trois pas-sages de votre missive.

Vous qui avez lutté personnellement Vous qui avez lutté personnellement pour élever quatre enfants, pour conquérir aux femmes le droit de vote, ressentez une certaine lassitude à la répétition des mots comme «droits », «émancipation », «égalité ». Il est vrai qu'avec la reconnaissance des droits politiques, c'est une revendication-clef du mouvement féministe qui a trouvé satisfaction. Mais les revendications actuelles (égalité éconnique, équipements sociaux, etc.) ne vendications actuelles (égalité écono-mique, équipements sociaux, etc.) ne sont-elles pas dans le droit fil de celles que vous avez, en leur temps, sout-nues? N'y a-t-il pas continuité, sous la diversité des circonstances et des mots d'ordre, dans le combat des fem-mes de toutes les générations pour une meilleure justice?

Vous faites très justement allusion, par ailleurs, aux qualités humaines que la femme doit faire rayonner. Je crois que nous sommes toutes cons-

cientes de ce devoir, et j'espère vous cientes de ce devoir, et l'espère vous faire partager ma certitude que les jeunes femmes d'aujourd'hui comme ont fait leurs ainées vivent quotidien-nement ce don de soi. Mais ces qua-lités humaines 'doivent'-'elles être l'apanage exclusif des femmes? Non, bien sûr. Quant à «Femmes suisses», tribune de diverses associations fémi-nines et de nombreuses féministes, n'est-il pas compréhensible que l'ex-posé des revendications portées par posé des revendications portées par pose des revenucations portees par tel ou tel groupe y puisse prendre le pas sur le rappel de notions certes essentielles, mais qui s'incarnent dans la vie personnelle des femmes plutôt que dans leurs aspirations collectives? Enfin, vous rappelez opportunément les différences fondamentales qui exis-tent entre l'homme et la femme. Au-

les différences fondamentales qui exis-tent entre l'homme et la femme. Au-cune d'entre nous, j'en suis bien per-suadée, ne songerait à les nier! Ausin, en insistant sur la réalisation d'usin, eigalité complète entre les sexes, « Femmes suisses » n'entend pas ap-peler de ses vœux un monde où tous seraient semblables — ce serait, comme vous le dites bien, d'un ennui mortel — mais un monde où l'on ne prendrait plus prétexte de telles dif-férences pour créer ou consolider des injustices à l'égard des femmes. Lors-que nous n'avions, lorsque vous n'aviez injustices a l'egard des jemmes. Lorsque nous n'avions, lorsque vous n'avions, lorsque vous n'aviors pas encore le droit de vote, Madame, l'un des refrains en vogue chez les anti-suffragistes n'était-il pas que les hommes et les femmes sont trop différents pour s'occuper avec une égale réussite de la chose publique?

réussite de la chose publique?
Voilà quelques-unes des réflexions
suscitées par votre gentille lettre,
Madame. J'ai cru devoir vous en faire
part franchement parce que vous dé-clariez d'entrée de cause apprécier le
dialogue avec les générations qui vous
suivent, et considérer ce dialogue
comme profitable à toutes. C'est donc
un vous remerciant de cette ouverture en vous remerciant de cette ouverture que je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Une semaine à Berlin comme déléguée de l'Alliance

Récemment, les représentantes des 17 sociétés féminines de Berlin ont invité des déléguées européennes, dans le but de resserrer leurs liens avec l'Ouest. vite des deleguees europeennes, dans le but de resserrer leurs liens avec l'Ouest. Berlin-Ouest, on le sait. — mais le voir, le vivre, c'est autre chose — est véritablement une île en terre est-allemande. Son statut, signé par les quatre grandes puissances, le stipule bien: Berlin ne fait pas partie de l'Allemagné fédérale. Ainsi isolées, encerclées, les Berlinoises éprouvent le besoin de créer des contacts avec leurs voisins de l'Ouest. Des déléguées de France, Hollande, Dannemark, Norvège, Finlande, Autriche, Luxembourg, Italie, Turquie et Suisse ont répondu à leur invitation.

Les Berlinoises désiraient savoir ce que l'étranger pensait du nouveau sta-tut de Berlin et des accords Est-Ouest signés par le président Willy Brandt, qui ont permis la rentrée des deux Allemagnes à l'ONU. Berlin, c'est un peu le baromètre des relations Est-Cuest Si ces ramports se tendent les Allemagnes a l'ONU. Berini, c'est un peu le baromètre des relations EstOuest. Si ces rapports se tendent, les
tracasseries s'abattent sur la ville. Et
comme son statut a été rédigé en anglais et en russès, sa traduction peut facilement s'interpréter différemment selon l'idéologie du traducteur. Ainsi,
sans violer le statut, on peut ne pas
s'y conformer. Pour les Berlinois, le
fait d'être sans cesse l'enjeu d'une
partie d'échecs entre Est et Ouest est
une situation très pesante et oppressante. Les Berlinoises admettent
très volontiers que le nouveau statut,
signé en 1971, a apporté des améliorations. Mais elles ont peur d'être lâchées par le monde occidental. De
plus, la population de Berlin vieillit
inexorablement, les jeunes qui sont
entreprenants quittent la ville; ceux
qui restent sont apathiques et laissent qui restent sont apathiques et laissent faire les plus âgés, dont les forces ne suffisent plus à toutes les tâches. Pour pallier ce manque de main d'œuvre, on a fait venir beaucoup de travail-leurs étrangers, surtout turcs, ce qui crée de graves problèmes sociaux.

Les divers débats et conférences auxquels nous étions conviées avaient pour but de nous faire réaliser l'im-portance du maintien de Berlin-Guest pour tout l'Occident. C'est un point de vue que les Berlinoises ont tenté de faire comprendre aux femmes de l'Al-lemagne fédérale, invitées pour le faire comprendre aux femmes de l'Al-lemagne fédérale, invitées pour le week-end. En effet, le problème de Berlin semble moins brûlant à l'en-semble de la population de l'Allemagne fédérale, qui s'est habituée à sa nou-velle capitale de Bonn et ne tient pas particulièrement à faire revivre Berlin future capitale. Cela crée une certaine tension entre les groupes féminins de Berlin et ceux de l'Allemagne fédé-rale, particulièrement à cause de la dépendance financière de Berlin par rapport à l'Ouest.

rapport à l'Ouest.

Plusieurs conférenciers sont yenus rassurer les Berlinoises en expliquant la politique gouvernementale. L'Allemagne fédérale joue une partie très serrée avec l'Est mais ne peut utiliser que les atouts qu'elle a reçus lors des accords avec les Alliés. Leur conclusion? Le problème de Berlin ne se résoudra que dans le cadre d'une Engoe élargie et c'est dans ce cadre que le problème berlinois nous concerne toutes.

Hélène Chervet